



*Procès-verbal*  
*Le mercredi, 15 mars 2000 - n° 83*

**10 heures**

**Président : M. Jean-Pierre Charbonneau**

---

*L'édition papier du Procès-verbal a préséance sur la présentation électronique de celui-ci.  
Le contenu de la table des matières n'est ni exhaustif ni limitatif.*

## **TABLE DES MATIÈRES**

La séance est ouverte à 10 h 08.

---

**AFFAIRES DU JOUR**

**Affaires inscrites par les députés de l'Opposition**

M. Marcoux (Vaudreuil) propose :

QUE l'Assemblée nationale somme la ministre de la Santé et des Services sociaux de mettre fin sans délai aux problèmes de planification et de gérance évoqués par le ministre des Finances le 1<sup>er</sup> mars 2000.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Pinard, vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion: 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique; 5 minutes sont accordées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par le député indépendant pourra être redistribué entre les groupes parlementaires, et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

De plus, du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20 et 97 du Règlement, le débat se poursuivra jusqu'à 12 h 10.

Suit le débat sur la motion de M. Marcoux.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

---

À 12 h 11, M. Pinard, vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

---

15 mars 2000

---

La séance reprend à 14 h 03.

---

Moment de recueillement

## AFFAIRES COURANTES

### Dépôts de documents

M. Landry, ministre d'État à l'Économie et aux Finances, dépose :

Un erratum au rapport annuel 1998-1999 d'Investissement Québec (voir *Procès-verbal* du 16 décembre 1999, document n° 845).

(Dépôt n° 904-20000315)

---

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, dépose :

Le rapport annuel, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, d'examen des plaintes de la Régie régionale et des établissements du réseau de la santé et des services sociaux de la Montérégie.

(Dépôt n° 905-20000315)

Les rapports annuels, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999, d'examen des plaintes des Régies régionales de la santé et des services sociaux suivantes :

- Québec; (Dépôt n° 906-20000315)

- Côte-Nord; (Dépôt n° 907-20000315)

- Mauricie et Centre-du-Québec; (Dépôt n° 908-20000315)

---

15 mars 2000

---

M. Legault, ministre d'État à l'Éducation et à la Jeunesse, dépose :

Les états financiers, incluant l'état des traitements et les rapports sur la performance et les perspectives de développement des universités suivantes, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1999 :

- l'Université de Montréal; (Dépôt n° 909-20000315)
- l'Université Concordia (en deux volumes); (Dépôt n° 910-20000315)
- l'Université Laval; (Dépôt n° 911-20000315)
- l'Université Bishop's; (Dépôt n° 912-20000315)
- l'Université de Sherbrooke; (Dépôt n° 913-20000315)
- l'Université McGill; (Dépôt n° 914-20000315)
- l'Université du Québec (en deux volumes); (Dépôt n° 915-20000315)
- l'Université du Québec à Rimouski (en deux volumes); (Dépôt n° 916-20000315)
- l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (en deux volumes). (Dépôt n° 917-20000315)
- l'Université du Québec à Hull (en deux volumes); (Dépôt n° 918-20000315)
- l'Université du Québec à Montréal (en deux volumes); (Dépôt n° 919-20000315)
- l'Université du Québec à Chicoutimi (en deux volumes); (Dépôt n° 920-20000315)
- l'Université du Québec à Trois-Rivières (en deux volumes); (Dépôt n° 921-20000315)

Les états financiers, incluant l'état des traitements et les rapports sur la performance et les perspectives de développement des instituts de recherche et des écoles supérieures suivants, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1999 :

15 mars 2000

---

- l'École des hautes études commerciales; (Dépôt n° 922-20000315)
- l'École Polytechnique de Montréal; (Dépôt n° 923-20000315)
- l'École nationale d'administration publique (en deux volumes); (Dépôt n° 924-20000315)
- l'Institut national de la recherche scientifique (en deux volumes); (Dépôt n° 925-20000315)
- la Télé-Université (en deux volumes); (Dépôt n° 926-20000315)
- l'École de technologie supérieure (en deux volumes). (Dépôt n° 927-20000315)

Le rapport annuel de la Fondation universitaire de l'Université de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1999.

(Dépôt n° 928-20000315)

Le Rapport du Comité d'accréditation des associations d'élèves ou d'étudiants pour l'exercice financier terminé le 31 mai 1999.

(Dépôt n° 929-20000315)

Le rapport annuel 1998-1999 du Comité d'orientation de la formation du personnel enseignant (COFPE).

(Dépôt n° 930-20000315)

Le rapport annuel de l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ), pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1999.

(Dépôt n° 931-20000315)

Le rapport annuel de la Commission d'évaluation de l'enseignement collégial, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1999.

(Dépôt n° 932-20000315)

Le plan d'investissements universitaires pour la période du 1<sup>er</sup> juin 1999 au 31 mai 2004.

(Dépôt n° 933-20000315)

**15 mars 2000**

---

M. Rochon, ministre de la Recherche, de la Science et de la Technologie, dépose :

Le rapport annuel du Conseil de la science et de la technologie, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 934-20000315)

---

M. Ménard, ministre de la Sécurité publique, dépose :

Le rapport annuel de l'Institut de police du Québec, pour l'exercice financier terminé le 30 juin 1999.

(Dépôt n° 935-20000315)

---

Mme Goupil, ministre de la Justice, dépose :

Les rapports annuels des corporations professionnelles suivantes, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999 :

- l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec;  
(Dépôt n° 936-20000315)
- la Chambre des huissiers de justice du Québec; (Dépôt n° 937-20000315)
- l'Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec (OPIQ);  
(Dépôt n° 938-20000315)
- l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec (OIFQ);  
(Dépôt n° 939-20000315)
- l'Ordre des podiatres du Québec (OPQ); (Dépôt n° 940-20000315)
- la Chambre des notaires du Québec; (Dépôt n° 941-20000315)
- l'Ordre des chimistes du Québec; (Dépôt n° 942-20000315)
- l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec (CMA);  
(Dépôt n° 943-20000315)

**15 mars 2000**

- 
- l'Ordre des psychologues du Québec; (Dépôt n° 944-20000315)
  - l'Ordre professionnel des physiothérapeutes du Québec (pht); (Dépôt n° 945-20000315)
  - l'Ordre des optométristes du Québec; (Dépôt n° 946-20000315)
  - l'Ordre des ingénieurs du Québec; (Dépôt n° 947-20000315)
  - l'Ordre des technologues en radiologie du Québec (OTRQ); (Dépôt n° 948-20000315)
  - l'Ordre professionnel des diététistes du Québec; (Dépôt n° 949-20000315)
  - l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec (OIIQ); (Dépôt n° 950-20000315)
  - l'Ordre des denturologistes du Québec (ODQ); (Dépôt n° 951-20000315)
- 

Mme Maltais, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel du Grand Théâtre de Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 août 1999.

(Dépôt n° 952-20000315)

Le rapport annuel de Télé-Québec, Société de télédiffusion du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

(Dépôt n° 953-20000315)

Le rapport annuel de la Société de la Place des Arts de Montréal, pour l'exercice financier terminé le 31 août 1999.

(Dépôt n° 954-20000315)

---

M. J. Baril, ministre délégué aux Transports, dépose :

Le rapport d'activités de la Société des traversiers du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 1999.

15 mars 2000

---

(Dépôt n° 955-20000315)

### **Dépôts de rapports de commissions**

M. Gautrin (Verdun), à titre de vice-président, dépose les rapports de la Commission des institutions qui :

les 2, 3, 8 et 10 février 2000, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur l'avant-projet de loi intitulé « Loi sur la sécurité incendie ».

(Dépôt n° 956-20000315)

les 29 février, 7, 8 et 9 mars 2000, a tenu des auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 86, Loi sur la police.

(Dépôt n° 957-20000315)

---

Mme Gagnon-Tremblay (Saint-François), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des affaires sociales qui, les 1<sup>er</sup>, 7 et 8 mars 2000, a procédé à l'étude des rapports annuels 1997-1998 et 1998-1999 et à l'audition des régies régionales de la santé et des services sociaux de Lanaudière, de la Montérégie, de Québec, de l'Estrie, de la Mauricie et du Centre-du-Québec et de Montréal-Centre.

(Dépôt n° 958-20000315)

---

Mme Bélanger (Mégantic-Compton), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'éducation qui, les 29 février, 1<sup>er</sup>, 7, 8 et 9 mars 2000, a procédé à l'étude des rapports annuels 1997-1998 et à l'audition des dirigeants des établissements d'enseignement de niveau universitaire.

(Dépôt n° 959-20000315)

---

M. Rioux (Matane), à titre de président, dépose :

**15 mars 2000**

---

Le rapport de la Commission de la culture qui, le 1<sup>er</sup> mars 2000, a procédé à l'étude des rapports annuels 1997-1998 et 1998-1999 de la Commission d'accès à l'information.

(Dépôt n° 960-20000315)

Mme Carrier-Perreault (Chutes-de-la-Chaudière), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission de l'économie et du travail qui, les 25 et 27 janvier 2000, a procédé à l'examen du Plan stratégique 2000-2004 d'Hydro-Québec.

(Dépôt n° 961-20000315)

### **Dépôts de pétitions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, Mme Beauchamp (Sauvé) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 174 membres de la section Montréal-Nord de l'Association québécoise des droits des personnes retraitées (AQDR), concernant le Régime d'assurance médicaments.

(Dépôt n° 962-20000315)

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 62 et 63 du Règlement, M. Cholette (Hull) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 304 citoyens et citoyennes du comté de Hull, concernant le budget des commissions scolaires.

(Dépôt n° 963-20000315)

### **Questions et réponses orales**

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

### **Votes reportés**

**15 mars 2000**

---

L'Assemblée procède au vote reporté, lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition à la séance de ce jour, sur la motion présentée par M. Marcoux (Vaudreuil). Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale somme la ministre de la Santé et des Services sociaux de mettre fin sans délai aux problèmes de planification et de gérance évoqués par le ministre des Finances le 1<sup>er</sup> mars 2000.

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 63 en annexe)

Pour: **41** Contre: **65** Abstention: **0**

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, M. Brassard, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des transports et de l'environnement, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le livre vert intitulé « La sécurité routière au Québec : un défi collectif ».

#### **Motions sans préavis**

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, propose :

QUE l'Assemblée nationale proclame le 21 mars, journée québécoise des allergies alimentaires.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Mme Marois, ministre d'État à la Santé et aux Services sociaux, propose :

**15 mars 2000**

---

QUE l'Assemblée nationale souligne la semaine québécoise de la déficience intellectuelle.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Mme Lemieux, ministre d'État au Travail et à l'Emploi, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 20<sup>e</sup> anniversaire de la Commission de la santé et de la sécurité du travail.

Du consentement de l'Assemblée, en application de l'article 84 du Règlement, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

---

Mme Beauchamp (Sauvé) propose :

QUE l'Assemblée nationale demande au CRTC de procéder le plus rapidement possible à la révision et à l'examen général du Règlement sur la distribution de la radiodiffusion, tel que prévu à l'attendu 124 de l'avis public accompagnant ledit règlement adopté en 1998, et que le Conseil demande à son tour à Vidéotron de surseoir à son plan d'entreprise en ce qui concerne ses ententes avec les télévisions communautaires autonomes jusqu'à ce qu'il ait procédé à l'examen de son règlement.

Après débat, la motion est mise aux voix; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la prochaine séance.

---

**15 mars 2000**

---

Mme Beauchamp (Sauvé) présente une motion concernant la ministre de la Culture et des Communications et son désaveu du Conseil des arts et des lettres du Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des institutions, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le projet de loi n° 99, Loi sur l'exercice des droits fondamentaux et des prérogatives du peuple québécois et de l'État du Québec;
- la Commission des affaires sociales, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre d'une consultation générale sur le rapport d'« Évaluation du régime général d'assurance médicaments ».

#### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

M. Brouillet, vice-président, informe l'Assemblée qu'il a reçu une demande de débat de fin de séance pour le jeudi 16 mars 2000, sur une question adressée par Mme Normandeau (Bonaventure) à M. Brassard, ministre des Ressources naturelles, concernant la baisse de la taxe sur l'essence.

---

### **AFFAIRES DU JOUR**

#### **Crédits budgétaires**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 94 du Règlement, M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement et ministre de la Solidarité sociale, au nom du ministre des Finances, transmet le message suivant de Son Honneur le lieutenant-gouverneur à M. Brouillet, vice-président, qui en fait lecture à l'Assemblée et le dépose :

**CABINET DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR**

**15 mars 2000**

L'Honorable Lieutenant-Gouverneur de la province de Québec soumet à l'Assemblée nationale, conformément aux dispositions de l'article 54 de la *Loi constitutionnelle* de 1867, une partie des crédits pour l'année financière se terminant le 31 mars 2001, représentant 11,0 % des crédits du programme «Mesures d'aide financière» du portefeuille «Emploi, Solidarité sociale», 6,6 % des crédits du programme «Services à la famille et à l'enfance» et 8,8 % des crédits du programme «Prestations familiales» du portefeuille «Famille et Enfance», soit une somme de 423 120 000,00 \$ et recommande ces crédits à la considération de l'Assemblée.

Québec, le 9 mars 2000

Lise Thibault  
(Dépôt n° 964-20000315)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à la procédure relative à l'étude des crédits budgétaires, M. Boisclair, leader adjoint du gouvernement et ministre de la Solidarité sociale, au nom du ministre des Finances, propose:

QUE l'Assemblée soit saisie du projet de loi n° 101, Loi  
n° 1 sur les crédits, 2000-2001;

QUE le principe de ce projet de loi soit adopté;

QUE ce projet de loi soit adopté.

Ces motions sont adoptées.

En conséquence, le projet de loi n° 101 est adopté.

### **Débats sur les rapports de commissions**

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui a entendu le sous-ministre du Revenu par intérim et le directeur du Centre de perception fiscale concernant l'examen du rapport de gestion 1998-1999 de l'unité autonome de service; le sous-ministre des Affaires municipales, le sous-ministre des Transports et le sous-ministre de la Culture et des Communications concernant la gestion des programmes de subventions aux municipalités; le sous-ministre de la Solidarité sociale concernant la gestion du Fonds de lutte contre la pauvreté par la réinsertion au travail; et le Curateur public concernant le suivi des recommandations du Vérificateur général et de la Commission de l'administration publique sur sa gestion. Ce rapport contient des recommandations.

**15 mars 2000**

---

À la suite d'une réunion avec les leaders, M. Brouillet, vice-président, répartit ainsi le temps de parole pour ce débat restreint : cinq minutes sont allouées au député indépendant; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste de la période consacrée à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes ou par le député indépendant pourra être redistribué et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

---

À 17 h 58, sur la motion de M. Boulerice, leader adjoint du gouvernement, l'Assemblée s'ajourne au jeudi 16 mars 2000, à 10 heures.

*Le président*

**JEAN-PIERRE CHARBONNEAU**

15 mars 2000

---

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion de M. Marcoux (Vaudreuil) débattue lors des affaires inscrites par les députés de l'opposition :

(Vote n° 63)

POUR - 41

|              |                 |            |                 |
|--------------|-----------------|------------|-----------------|
| Beauchamp    | Cholette        | Lafrenière | Normandeau      |
| Béchar       | Després         | Lamoureux  | Ouimet          |
| Bélanger     | Dumont          | Laporte    | Paradis         |
| Benoit       | Dupuis          | Leblanc    | Pelletier       |
| Bordeleau    | Fournier        | Loiselle   | (Chapleau)      |
| Bourbeau     | Gagnon-Tremblay | Maciocia   | Poulin          |
| Brodeur      | Gautrin         | MacMillan  | Sirros          |
| Chagnon      | Gauvin          | Marcoux    | Tranchemontagne |
| Charest      | Houda-Pepin     | Marsan     | Vallières       |
| (Sherbrooke) | Jérôme-Forget   | Middlemiss | Williams        |
| Chenail      | Kelley          | Mulcair    |                 |

CONTRE - 65

|              |                   |            |               |
|--------------|-------------------|------------|---------------|
| Arseneau     | Brassard          | Goupil     | Morin         |
| Barbeau      | Caron             | Harel      | Papineau      |
| Baril        | Carrier-Perreault | Jolivet    | Paquin        |
| (Berthier)   | Charest           | Julien     | Paré          |
| Baril        | (Rimouski)        | Jutras     | Payne         |
| (Arthabaska) | Chevrette         | Kieffer    | Pelletier     |
| Beaudoin     | Cliche            | Labbé      | (Abitibi-Est) |
| Beaulne      | Côté              | Lachance   | Perreault     |
| Bédard       | (Dubuc)           | Landry     | Rioux         |
| Bégin        | Côté              | Leduc      | Robert        |
| Bergeron     | (La Peltrie)      | Legault    | Rochon        |
| Bertrand     | Cousineau         | Léger      | Signori       |
| (Charlevoix) | Dion              | Lelièvre   | Simard        |
| Blanchet     | Dionne-Marsolais  | Lemieux    | (Richelieu)   |
| Boisclair    | Duguay            | Léonard    | St-André      |
| Bouchard     | Facal             | Létourneau | Trudel        |
| Boucher      | Gagnon            | Maltais    |               |
| Boulerice    | Gendron           | Marois     |               |
| Boulianne    | Geoffrion         | Ménard     |               |